

CONSTITUTION MATERIELLE DE L'ETRE HUMAIN

GENERALITES

LES FONCTIONS PHYSIOLOGIQUES

Introduction :

Notre corps vit à travers 3 grandes fonctions physiologiques qui se divisent en divers systèmes :

La fonction Relations qui lui permet de se déplacer et de communiquer avec l'extérieur.

La fonction Nutrition qui concerne tout le circuit alimentaire du corps pour qu'il puisse rester en état de fonctionner.

La fonction Reproduction qui concerne la création d'autres corps.

A cette étude devront s'ajouter 3 systèmes importants qui concernent tout le corps, et qui sont :

Le système nerveux.

Le système endocrinien.

Le système lymphatique.

La fonction relations :

- Définition :

Compte tenu des buts que la conscience doit atteindre dans l'incarnation, le corps doit assumer la fonction primordiale de "relations", c'est à dire de liaison avec le milieu extérieur ambiant. Pourquoi primordiale? Parce que la conscience s'est incarnée pour pouvoir apprendre ce qu'elle ne sait pas encore, pour pouvoir expérimenter ce qu'elle sait, et pour pouvoir concrétiser ses connaissances. Dans la matière ses acquisitions seront basées principalement sur la rencontre, sur l'échange avec d'autres consciences différentes d'elle-même, avec lesquelles elle va évoluer au travers de situations, d'échanges agréables ou difficiles, et des psychodrames éventuels qui en résulteront. D'ailleurs les êtres qui ont des problèmes sérieux de communication avec l'extérieur, ont des problèmes d'évolution dans la matière.

La fonction de relations comprend les déplacements dans la matière, les concrétisations, les communications sensorielles.

Pour assumer la fonction de relations, le corps matériel utilise donc les fonctions suivantes :

° La fonction motrice : Elle permet les déplacements par l'intermédiaire des membres inférieurs principalement et des muscles striés.

° La fonction concrétisation : Elle permet les réalisations, les fabrications, les élaborations par l'intermédiaire des membres supérieurs principalement et des muscles striés.

° Les fonctions d'informations : Elles sont assurées par le système sensitif à travers les organes des sens qui sont, l'ouïe, l'odorat, la vue, le toucher, le goût.

La fonction relations comprend deux systèmes distincts :

Le système moteur qui permet au corps de se mouvoir grâce à ses membres.

Le système sensitif qui permet à ce corps de recevoir des informations de l'extérieur à travers les organes des sens.

- Le système moteur :

Le système moteur permet les liaisons de l'organisme avec le milieu extérieur ambiant. Ces liaisons sont assurées par les systèmes osseux, musculaire et nerveux.

Par ses voies motrices le corps peut mettre en œuvre des réactions adaptées aux messages reçus.

L'activité motrice est représentée par l'activité des muscles striés.

Celle-ci est commandée par une catégorie de cellules nerveuses dont le corps est situé dans la corne antérieure de la moelle. La fibre motrice émanant de ces corps quitte la moelle par la racine antérieure des nerfs rachidiens et va jusqu'au muscle.

Le cervelet est un organe placé en déviation et joue un rôle de régulateur dans toutes les formes de motricité réflexe et volontaire et harmonisant les fonctions des divers muscles.

- Le système sensitif :

Le système sensitif assure les fonctions d'informations.

Les excitations extérieures sont perçues par les cellules spécialisées des récepteurs (organes des sens) et sont transmises vers les centres nerveux supérieurs par des circuits spécifiques. Les fibres pénètrent dans la moelle par la racine postérieure des nerfs rachidiens, montent dans la moelle et arrivent au cortex cérébral par l'intermédiaire du thalamus.

Il existe dans la moelle des fibres qui transmettent directement le message à une cellule nerveuse motrice (réaction réflexe).

Le thalamus est un organe qui constitue un relais et qui exerce un rôle permanent sur l'activité sensitive et sensorielle.

Par ses appareils récepteurs et ses voies transmettant les messages sensitifs et sensoriels, le système nerveux enregistre toutes les modifications du milieu ambiant.

Les organes des sens sont :

° L'ouïe : Elle représente la perception des sons à travers le système élaboré des deux oreilles.

° L'odorat : Il représente la perception des odeurs à travers des cellules spécialisées situées dans les narines.

° La vue : Elle représente la perception de la vision extérieure matérielle du monde ambiant à travers le système élaboré des 2 yeux.

° Le toucher : Il représente la perception des formes et de la consistance de ces formes à travers des cellules spécialisées réparties au niveau de la peau.

° Le goût : Il représente la perception des saveurs à travers des cellules spécialisées réparties au niveau de la langue et du palais.

Nota :

Par l'activité de l'écorce cérébrale, le système nerveux rend conscient ces états extérieurs.

La fonction nutrition :

Mais pour subsister, le corps doit assumer la fonction de "nutrition" qui comprend les systèmes suivants : Le système digestif - Le système respiratoire - Le système circulatoire - Le système éliminatoire.

La fonction nutrition comprend :

° Le système digestif : Bouche, pharynx, œsophage, estomac, foie, vésicule biliaire, intestin grêle, pancréas.

° Le système respiratoire : Fosses nasales, larynx, trachée, bronches, poumons.

° Le système circulatoire : Cœur, artères, veines, capillaires, sang.

° Le système éliminatoire : Reins, vessie, gros intestin.

Toutes les manifestations de la vie quelles qu'elles soient entraînent une dépense d'énergie d'où nécessité d'un apport de substances énergétiques qui est représenté par des aliments.

Les aliments lors de la digestion sont transformés en substances assimilables par les cellules et sont absorbés par le sang.

Une deuxième condition est un apport d'oxygène.

En effet les produits énergétiques utilisés par les cellules sont dégradés dans une véritable combustion, utilisant l'oxygène de l'air comme carburant et produisant finalement, après de multiples étapes intermédiaires, du gaz carbonique et de l'eau.

Les substances énergétiques venant du tube digestif et l'oxygène venant des poumons sont amenés aux cellules par le sang qui, d'autre part, évacue le gaz carbonique jusqu'aux poumons (circulation).

Les échanges pulmonaires entre le milieu ambiant et le sang permettent le renouvellement de la charge sanguine en oxygène et le rejet dans l'atmosphère du gaz carbonique en excès (respiration).

Enfin lors de la dégradation des substances alimentaires, il y a formation de déchets tels que déchets azotés qui doivent être éliminés. C'est le rôle de l'élimination.

Si l'on excepte l'eau et les sels minéraux, les aliments sont inutilisables tels quels par les cellules; ils doivent au préalable être transformés en des molécules qui puissent passer à travers la paroi intestinale et qui soient assimilables par les cellules.

Ces transformations chimiques sont réalisées par diverses sécrétions déversées dans le tube digestif. Celles-ci contiennent des enzymes ou diastases responsables de la dégradation des diverses catégories d'aliments.

La fonction reproduction :

Enfin, pour permettre à d'autres consciences de venir évoluer sur le plan matériel, le corps doit assumer dans le cas général la fonction de "reproduction", c'est-à-dire la fabrication d'autres corps matériels par la création de fœtus qui deviendront des bébés. Cette fonction est assurée par des glandes dites sexuelles.

La fonction reproduction a pour but le maintien de l'espèce par la transmission de la vie.

La fonction reproduction est assurée par les glandes sexuelles.

Les testicules chez l'homme.

Les ovaires chez la femme.

Ces glandes ont une double fonction, la formation de cellules sexuelles et l'élaboration d'hormones sexuelles c'est à dire de substances déversées dans le sang et agissant sur l'appareil génital.

L'appareil génital permet la mise en application de la fonction reproduction, avec la fabrication du fœtus et la naissance du bébé pour la femme.

LES NIVEAUX D'ORGANISATION STRUCTURALE

Définition :

Le corps humain contient plusieurs niveaux d'organisation structurale. En partant du général vers le particulier nous pouvons définir :

- Le niveau de l'organisme où toutes les parties du corps fonctionnent en rapport les unes avec les autres.

- Puis vient le niveau systémique qui comprend plusieurs organes qui concourent à une même fonction.
- Puis vient le niveau organique où divers types de tissus s'assemblent pour former des organisations plus complexes, les organes.
- Ensuite vient le niveau tissulaire dont les tissus sont constitués de groupes de cellules semblables.
- Puis vient le niveau cellulaire, où des substances chimiques se combinent entre-elles. Les cellules sont les unités structurales et fonctionnelles de base de l'organisme. Nous allons nous y attarder plus particulièrement.
- Enfin, vient le niveau le plus simple, le niveau chimique, qui comprend toutes les substances chimiques nécessaires au maintien de la vie de ce corps. Elles sont toutes constituées d'atomes reliés les uns aux autres de diverses façons.

Le niveau systémique :

Au niveau systémique, nous pouvons distinguer des systèmes et des appareils :

Pour les systèmes, nous avons :

- Le système osseux.
- Le système musculaire.
- Le système nerveux.
- Le système endocrinien.
- Le système lymphatique.

Pour les appareils :

- L'appareil circulatoire.
- L'appareil respiratoire.
- L'appareil digestif.
- L'appareil éliminatoire.
- L'appareil reproducteur.

Nous allons donc reprendre ces niveaux, ces systèmes et ces appareils dans leur définition, mais en nous attardant particulièrement sur le fonctionnement de deux éléments importants : Le cerveau et la cellule.